

**Extrait du registre des délibérations du
conseil municipal de la commune de
LA BATHIE
Séance du 31 mars 2023**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

<p>Date de la convocation : 24 mars 2023 Date d'affichage : 24 mars 2023</p>
<p>Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 14 Nombre de votants : 16</p>
<p>OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022</p>

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 31 mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

Présents : Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Justine FECHOZ, Corinne PAYOT, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.
MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Frédéric BUENO, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Frédéric MOLINAS, Pascal PESCHOT, Damien SANTON.

Absents : Mmes Armelle MOLINAS (procuration à M. Damien SANTON), Élodie PIDDAT (procuration à M. Olivier JÉZÉQUEL),

Madame Justine FECHOZ a été élue secrétaire de séance.

L'affectation du résultat de fonctionnement 2022 se résume ainsi :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u>	+ 462 238.41 €
B. <u>Résultat antérieur reporté</u> <i>Ligne 002 du compte administratif</i>	+ 559 078.74 €
C. Résultat à affecter	1 021 317.15 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> <i>D 001 si déficit</i>	- 426 109.02 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> = besoin de financement	- 42 356.28 €
F. Besoin de financement (D + E)	468 465.30 €

AFFECTATION = C = G + H	1 021 317.15 €
G. Affectation en réserves en recettes au 1068 en investissement <i>(Couverture du besoin de financement)</i>	468 465.30 €
H. Report en recettes de fonctionnement au 002	552 851.85 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat 2022 est la suivante :
 - **552 851.85 €** en recettes de la section de fonctionnement (chapitre 002) ;
 - **468 465.30 €** en recettes de la section d'investissement (chapitre 1068).

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 16

VOTE POUR : 16

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Monique ROSSET-LANCHET



